

L'impact de la violence sur la participation des femmes à la prise de décision

Durée : 120 minutes

Objectif : Cartographier et identifier les différentes formes de violence à l'égard des femmes dans la communauté.

Réfléchir à l'impact de la violence sur la participation des femmes à la prise de décision.

Matériels : Grandes feuilles de papier, marqueurs (de différentes couleurs), papillons adhésifs (de cinq couleurs différentes : une pour chaque forme de violence) et la feuille de référence: "*Violence à l'égard des femmes, des enfants et/ou des jeunes*".

Droits : Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité implicite aux articles 3 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (UDHR) ; Article 2 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, le droit de ne pas être soumis à la violence implicite aux articles 1, 2 et 4 de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Compétences pratiques: Pensée critique, prise de décision / résolution de problèmes

Conseils d'animation: Cette activité peut être divisée en deux différentes rencontres pour tenir du compte du temps. Dans le cas où vous choisissez de diviser cette activité, complétez la partie A lors de la première rencontre et assurez-vous de conserver la carte qui sera produite par le groupe (vous en aurez besoin pour compléter les parties B, C et D lors des rencontres suivantes).

40 min Partie A Cartographier la violence dans notre communauté



1. Assignez les participants à de petits groupes (4-5 personnes) et distribuez les grandes feuilles de papier, les marqueurs et les papillons adhésifs (de cinq couleurs différentes) à chaque groupe.
2. Demandez aux membres du groupe de dessiner une carte de leur communauté sur une grande feuille blanche. Sur cette carte, ils devraient inclure les endroits où se trouvent en particulier les femmes, les enfants et/ou les jeunes, comme leurs foyers, les écoles, stations de bus, centres communautaires, parcs, centres religieux, centres commerciaux, hôpitaux et centres médicaux.

3. Demandez aux membres du groupe d'utiliser leurs papillons adhésifs pour énumérer les différentes formes de violence vécues par les femmes dans leurs communautés (demander aux participations de sélectionner une couleur différente de papillon adhésif pour chaque forme de violence : physique, verbale, morale et psychologique, économique, sexuelle). Proposez aux membres du groupe d'utiliser la feuille de référence "*Violence à l'égard des femmes, des enfants et des jeunes*" pour une explication détaillée des différentes formes de violence qu'ils doivent énumérer.
4. Une fois que chaque membre du groupe a fini d'énumérer les différentes formes de violence vécues par les femmes, demandez-leur de placer leurs papillons adhésifs aux différents endroits de la carte de la communauté (ceux identifiés à l'étape 2) où ces formes de violence se produisent. Selon la situation de chaque communauté, différentes formes de violence peuvent se produire à un même endroit sur leur carte.

30 min

Partie B Jeu de rôle : les formes de violence dans la communauté

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme :

- « ...*tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée* »

Cette activité est une occasion pour les membres du groupe d'illustrer un exemple de violence vécue par leur communauté dans un jeu de rôle.

1. A l'avance, recopiez le tableau ci-dessous sur une grande feuille blanche :

Violence contre...	Où ?
<ul style="list-style-type: none"> • L'épouse • L'époux • Un-e adolescent-e • Un enfant (garçon ou fille) • Une personne handicapée • Une personne vivant avec le VIH-SIDA • Une personne âgée (femme ou homme) • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • À la maison • Au marché • À l'école • À l'hôpital • Au bar • Autres

2. Demandez aux membres du groupe de se diviser en équipes (4-5 personnes) et de créer un petit jeu de rôle d'une à deux minutes, qui reflète un scénario de violence vécue par leur communauté.
3. En utilisant les suggestions dans le tableau ci-dessus, les équipes devront choisir un individu ou un groupe qui subit des violences, et le lieu où ces violences se produisent. Le jeu de rôle doit clairement illustrer où le scénario se passe et qui est touché par la violence.
4. Donnez aux équipes 10 minutes pour préparer leur jeu de rôle.
5. Invitez chaque équipe à jouer leur scénario. Invitez le reste du groupe à commenter et à poser des questions.
6. Reprenez la feuille de référence "*Violence à l'égard des femmes, des enfants et des jeunes*" avec les membres du groupe et validez les définitions des différentes formes de violence à l'égard des femmes, des enfants et/ou des jeunes.

30 min

Partie C Réfléchir à l'impact de la violence sur la participation des femmes

1. Revenez aux cartes de la communauté (créées à la partie A) et demandez aux membres du groupe de se réunir autour de la carte de la communauté qu'ils ont créée et faites les choses suivantes :
 - Utilisez un marqueur rouge pour encercler sur la carte les endroits de la communauté où les femmes subissent de la violence

- Utilisez un marqueur vert pour encercler sur la carte les endroits qui sont considérés comme sûrs et exempts de violence à l'égard des femmes.
2. Inviter les membres du groupe à présenter leurs cartes et demandez-leur ensuite les questions suivantes :
- Y-a-t'il des endroits de la communauté qui n'ont pas été identifiés sur la carte ? Que devrait-on ajouter ?
 - Quels sont les endroits où les femmes et jeunes filles subissent de la violence ? Pourquoi ?
 - Comment les cas de violence dans votre communauté impactent la participation des femmes aux prises de décision ?

20 min Partie D Observations finales

Sentez...

- Quel est votre ressenti sur l'activité ?

Pensez...

- Quelles ressources existent dans la communauté pour protéger les femmes de la violence ?
- Quelles ressources sont disponibles si quelqu'un est maltraité ?

Agissez...

- Que pouvons-nous faire afin de rendre nos communautés plus sûres pour les femmes, les enfants et/ou les jeunes ?

Fin de l'activité ■

Feuille de référence : Violence à l'égard des femmes, des enfants et/ou des jeunes (1/2)

Définir la violence

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993, définit **la violence à l'égard des femmes** comme :

« ...tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

Selon le Rapport mondial sur la violence et la santé, la violence à l'égard des enfants est de l'exploitation ou de la maltraitance infantile qui :

« ... s'étend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. »

Les définitions ci-dessous englobent les formes de violence physiques, émotionnelles et sexuelles.

Les formes de violence

La violence n'est pas limitée aux sévices physiques. Elle comprend les propos, actions et actes criminels injurieux qui cherchent à dégrader, humilier ou blesser tout individu. Ces formes de violence incluent :

- **Violence physique** : coups, attaques, mutilations, assassinats
- **Violence verbale** : insultes, cris, échanges houleux et humiliants
- **Sévices moraux et psychologiques** : négligence, stigmatisation, marginalisation, dénigrement, accusation d'être porteur(ice) de mauvaises nouvelles, déni de paternité, accusation de sorcellerie
- **Violence économique** : abandon familial, refus de verser une pension, refus de remplir ses obligations familiales, entrave à l'activité économique des femmes, exploitation domestique
- **Violence sexuelle** : viol, inceste, pédophilie, harcèlement sexuel, mariage précoce, exploitation sexuelle, marginalisation sexuelle, mutilations génitales féminines
- **Violence domestique** qui comprend toutes les formes de violence listées ci-dessous

Certains des facteurs qui contribuent à ces formes de violence sont décrits ci-dessous.

Sources:

OMS. (1997). La violence à l'égard des femmes. Définition et ampleur du problème. Disponible en ligne : <http://www.who.int/gender/violence/VAWFrenchpack.pdf>

UNICEF (2011). Violence Against Children in Tanzania Report. Retrieved Online: http://www.unicef.org/media/files/VIOLENCE_AGAINST_CHILDREN_IN_TANZANIA_REPORT.pdf

Feuille de référence : Violence à l'égard des femmes, des enfants et/ou des jeunes (2/2)

Les facteurs qui contribuent à la violence

Toutes les formes de violence sont liées au pouvoir et aux prérogatives de ceux qui détiennent l'autorité. La violence est encouragée par l'ignorance, les prétendues normes religieuses et sociales et le manque de ressources éducatives et financières pour répondre à ces causes.

L'idéologie patriarcale dominante continue de structurer les règles sociales, politiques et économiques presque partout, ce qui a pour conséquence l'exploitation et l'oppression des groupes vulnérables, y compris les femmes et les enfants. **La féminisation de la pauvreté**, soutenue par ce type de relations inégales, entrave gravement l'accès des femmes et des jeunes filles aux ressources et par conséquence, leur émancipation et leur capacité à répondre à leurs besoins fondamentaux. Les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des enfants sont décrites ci-dessous.

Les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des enfants

La violence n'a pas seulement des impacts physiques et émotionnels immédiats, elle réduit les femmes au silence et constitue un obstacle majeur à **l'égalité des genres**. Elle peut avoir un impact négatif sur la participation et l'engagement des femmes dans divers aspects de la vie et de la société.

La violence domestique peut avoir des répercussions sur les enfants et engendre des coûts sociaux et économiques considérables. Les femmes peuvent souffrir d'isolement, d'incapacité de travail, de perte de salaire, de manque de participation dans les activités quotidiennes et de capacité limitée à prendre soin d'elles et de leurs enfants.

La violence à l'égard des enfants et des jeunes peut avoir un impact profond sur les aspects fondamentaux de la santé émotionnelle, comportementale et physique ainsi que sur leur développement social tout au long de leurs vies.

L'exploitation sexuelle des enfants a souvent des conséquences physiques, mentales et sociales graves incluant des lésions et handicaps, des grossesses non-désirées, des complications de la grossesse et la mortalité maternelle, des problèmes de développement cognitif et des infections sexuellement transmissibles incluant le VIH/Sida.

Sources:

Statistique Canada (2013). Section 3: Les conséquences de la violence envers les femmes. Disponible en ligne :

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-3-fra.htm>

OMS (2014). La violence à l'encontre des femmes. Disponible en ligne : <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

Découvrez plus d'outils et de ressources sur notre site internet : www.equitas.org